

Au Moyen Âge, l'Église* joue un rôle fondamental dans la société et exerce différents pouvoirs :

- l'Église exerce un pouvoir moral : elle dicte aux croyants les valeurs auxquelles ils doivent obéir. Au Moyen Âge, tout le monde est profondément croyant. Les personnes athées n'existent pas. La vie quotidienne des chrétiens est réglée par des obligations religieuses [1^{ère} leçon].
- l'Église détient un pouvoir économique : elle a beaucoup plus de pouvoirs et de richesses au Moyen Âge qu'aujourd'hui. Elle possède beaucoup de terres et participe au système de la féodalité. Sa richesse lui permet d'assister les fidèles* de différentes manières [2^{ème} leçon].
- l'Église exerce un pouvoir politique : aux X^e et XI^e siècles, elle impose son autorité aux seigneurs. Dans les siècles suivants, les rois s'appuient sur elle pour renforcer leur pouvoir [3^{ème} leçon].

1^{ère} leçon :

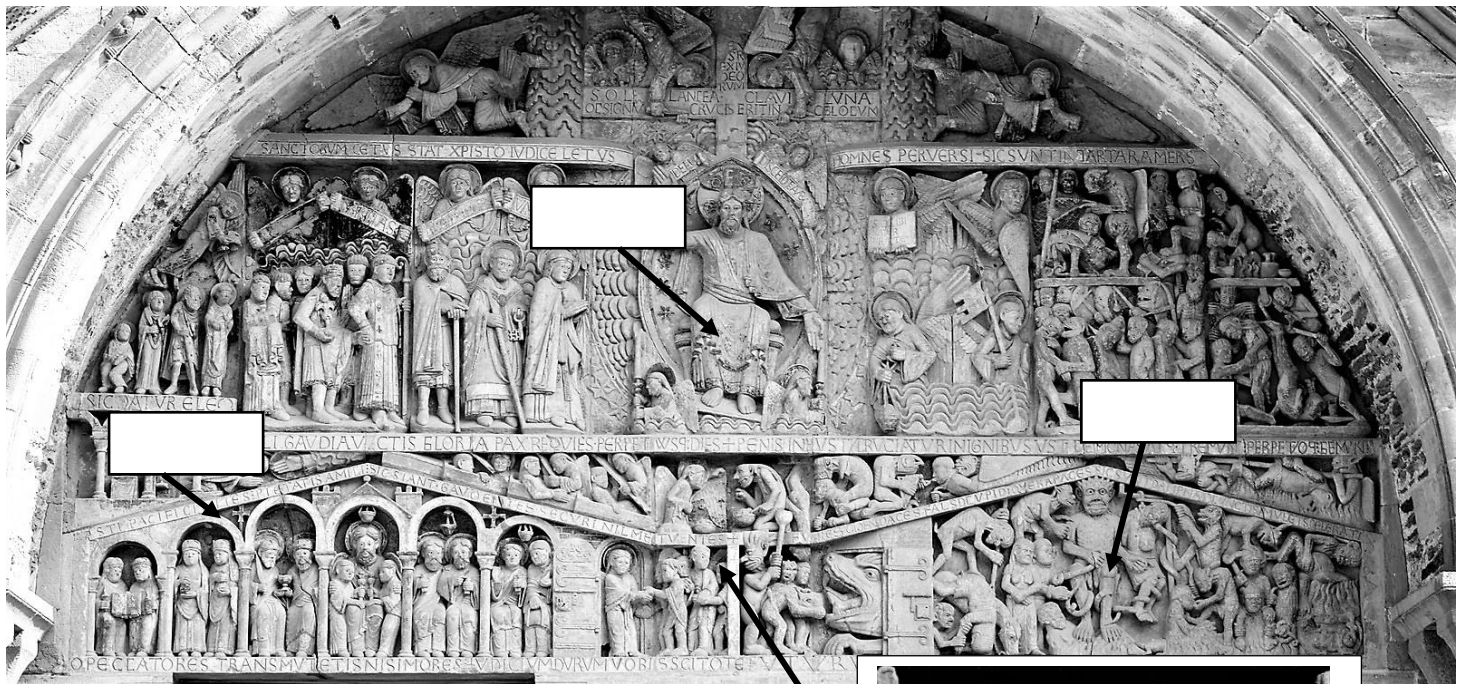
L'Église exerce un pouvoir moral sur la société.

Au Moyen Âge, les hommes croient en Dieu, en Jésus, à l'existence du Paradis et de l'Enfer, aux anges, au diable, etc. L'Église a donc un rôle moral très important : elle dicte aux hommes ce qu'ils doivent penser et ce qu'ils doivent faire. Elle leur promet la vie éternelle au Paradis s'ils obéissent à ses règles. Le rôle du clergé* est d'aider les fidèles à gagner le Paradis [Fiche de travail n° 1 + Documents A et B].

Document A : Vocabulaire.

- **Eglise** : ensemble des catholiques, dirigés par le pape.
- **église** : bâtiment où les catholiques vont prier.
- **clerc** : religieux membre de l'Église catholique (pape, moine, curé, évêque, etc.). L'ensemble des clercs forme le **clergé**.
- **fidèle** : personne qui a la foi, qui est croyante.
- **sacrement** : acte symbolique (geste, parole) qui permet au fidèle d'obtenir l'aide de Dieu. Il y a sept sacrements chez les catholiques.

Document B : Le tympan de l'église Sainte-Foy de Conques (Aveyron) et le Jugement dernier.



Légende :

- Paradis
- Enfer
- Jugement dernier

